

CYCLE DE CONFÉRENCES 2008

Relever le défi de la biodiversité

Vendredi 07 novembre 2008 : l'urbanisme



AFIN DE VALORISER ET DE DIFFUSER PLUS LARGEMENT LES CONNAISSANCES ET LES EXPERTISES, DE LIER LA BIODIVERSITÉ AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS HUMAINES, AUX MÉTIERS, AUX DOMAINES DE COMPÉTENCE, DE VALORISER LES DÉMARCHES ET RÉALISATIONS EXEMPLAIRES, L'INSTITUT DE FORMATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ORGANISENT UN CYCLE DE CONFÉRENCES À L'ATTENTION DES AGENTS PUBLICS INTITULÉ **RELEVER LE DÉFI DE LA BIODIVERSITÉ.**



i F O R E
Institut de Formation de l'Environnement

DGAFP
Direction Générale de
l'Administration et de la
Fonction Publique



Avec la collaboration de

MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

Relever le défi de la biodiversité

objectifs

- >>diffuser les connaissances et les expertises
- >>>lier la biodiversité aux activités humaines, aux métiers
- >>valoriser les démarches et réalisations exemplaires

public : agents publics des services de l'Etat, des collectivités, bureaux d'études, scientifiques, associations environnementales

Participation gratuite ; inscription obligatoire dès que possible pour tout le cycle ou par journée

programme 2008 :

- > **05 septembre** : les enjeux majeurs
- > **17 septembre** : les eaux
- > **17 octobre** : l'agriculture durable
- > **31 octobre** : tourisme durable
- > **07 novembre** : l'urbanisme
- > **05 décembre** : la santé environnementale
- > **19 décembre** : l'industrie

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

L'IFORE est un service à compétence nationale du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT). Il a pour mission d'accompagner la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement. L'action de l'IFORE s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- L'intégration du développement durable dans les politiques publiques ;
- L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations publiques ;
- La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'IFORE organise des formations sur les politiques de développement durable à destination des administrations publiques.

Les actions de sensibilisation et de formation menées par l'IFORE, en collaboration avec les services du ministère, ont pour but de les mobiliser pour la préservation de la biodiversité.

>>Vendredi 07 novembre 2008 - 9h-17h30

CONFÉRENCE

Relever le défi de la biodiversité : l'urbanisme

CONFÉRENCE ANIMÉE PAR

YVES SCIAMA, JOURNALISTE SCIENTIFIQUE

MATINEE

ÉTAT DE LA SITUATION GÉNÉRALE

>9H : ACCUEIL

>9H15-9H30 : INTRODUCTION

>9H30 –10H25 : DE L'INVENTAIRE À L'ÉCOLOGIE DES PAYSAGES URBAINS

PAR PHILIPPE CLERGEAU, DÉPARTEMENT ÉCOLOGIE ET GESTION DE LA BIODIVERSITÉ, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

>10H25-11H10 : DÉFINITION DE L'URBANISME DURABLE

PAR JEAN BARTHELEMY, PROFESSEUR ÉMÉRITE À LA FACULTÉ POLYTECHNIQUE DE MONS

>11H10 –11H20 PAUSE

>11H20 –12H05 : LE PROFIL ENVIRONNEMENTAL : UN DIAGNOSTIC ADAPTÉ À L'URBANISME

MICHEL LEROND, CONSEILLER ENVIRONNEMENT

>12H05 –12H45 : LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL «PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ» DE L'AGENDA 21 DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS DE SEINE

MARIE-ODILE GRANDCHAMP, INGÉNIEUR PRINCIPAL, ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ, CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS DE SEINE

>12H45-14H DÉJEUNER

CONFÉRENCE

Relever le défi de la biodiversité : l'urbanisme

APRES-MIDI

OUTILS ET ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

>14H-14H45 : LES OUTILS LÉGISLATIFS, NORMES, LABELS

THIERRY VAISSIERE, JURISTE SPÉCIALISÉ EN DROIT ENVIRONNEMENTAL

>14H45-15H45 : PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES DOCUMENTS URBANISME

DOMINIQUE COLIN, CHEF DU SERVICE AMÉNAGEMENT DURABLE ET PROSPECTIVE, DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'AIN, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> 15H45-16H PAUSE

>16H-17H : POURQUOI ET COMMENT ENRICHIR LA BIODIVERSITÉ EN ZONE URBAINE ?

JEAN-STÉPHANE DEVISSE, DIRECTEUR-ADJOINT DES PROGRAMMES, WWF FRANCE

>17H CONCLUSION

>>>>Informations pratiques

- >Participation gratuite. Inscription obligatoire pour l'ensemble du cycle ou par journées.
- >Horaires : 9h30-17h30 >Lieu : Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, Grande Galerie de l'Évolution - Grand Auditorium, 36 rue Geoffroy Saint Hilaire 75005 PARIS
- >RER C et métro : Gare d'Austerlitz / Jussieu / Censier-Daubenton - Bus 24 - 57 - 61 - 63 - 67 - 89 - 91
Batobus : Jardin des Plantes
- >Modalités d'inscription : Inscription obligatoire pour **la 5^{ème} conférence avant le 27 octobre au plus tard**
Bulletin d'inscription à télécopier au **01 42 19 19 76** à l'Institut de Formation de l'Environnement IFORE
- >Votre interlocuteur à l'IFORE : Elise DULAC - elise.dulac@developpement-durable.gouv.fr -
tél. 01 42 19 23 72